

tout de suite par le Parlement, elle s'applique même si elle n'est pas ratifiée plus tard par les élu-e-s. Donc sans débat, pire que le 49-3. Ce que Macron cache sous ses costumes trois-pièces de technocrate n'est autre que l'éternelle matraque. Pour preuve dès le lendemain de son investiture, la nomination de l'ancien préfet de Bretagne, Patrick Strzoda (qui s'est illustré dans la répression des manifs contre la loi travail l'an passé, qui ont, notamment, coûté un œil à un jeune manifestant rennais) au poste de directeur de cabinet. L'ultralibéralisme exige l'ultra répression. Et l'Uber-PDG de l'entreprise France n'hésitera pas à s'en servir.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Une cagoule pour chaque flic ?

Agitant la menace terroriste, sous la pression de sa base, et parce qu'elle le veut bien, la Direction générale de la police nationale a mis à disposition début mars environ 80 000 cagoules pour ses agent.e.s. Une « note » est là pour préciser la « doctrine d'emploi du port de la cagoule ». Bien sûr, nous dit-on, l'usage est limité... comme pour le fichage ADN, on a vu ce que ça a donné. Certaines unités de la police et de la gendarmerie interviennent déjà masquées, comme les ERIS dans les prisons, le résultat fait froid dans le dos. Le flic sans visage efface l'individu pour incarner sans limites sa fonction répressive. S'il restait une barrière morale due à l'image de soi quant à ses propres actes, elle part en éclat. Encore un verrou qui saute...

Agression par des contrôleurs de la Tam

27 avril, à Montpellier, un homme sans ticket se fait contrôler et encercler par une dizaine d'agent.e.s. Un témoin filme la scène, les contrôleurs tentent de le lui interdire au mépris de la loi qui l'autorise. « Est-ce que vous croyez qu'on

agresse les gens en règle ? ». Ne pas valider de ticket, la nouvelle délinquance... qui mérite agression. Une loi de 2016 qui mêle antiterrorisme et fraude dans les transports autorise les contrôleurs à recouper les fichiers de la police pour trouver les sans-tickets récalcitrants et augmente leur criminalisation.

Occupation d'une mairie par des sans-pap'

18 avril, le collectif de travailleurs sans-papiers de Vitry occupe la mairie d'Alfortville (94) pour dénoncer les dernières lois en date en matière de droit des étrangers, de fichage, mais aussi les lois Macron-El Khomri (dont la loi « travail »). Réclamant aussi l'assouplissement des critères en terme d'établissement de la preuve de travail et l'arrêt de la maltraitance informatique qui les empêche d'accéder à leurs droits. Expulsés de force, on entendra de nouveau parler d'eux à coup sûr.

L'acharnement contre Rouillan se poursuit

Sorti de prison en 2012 après plus de 25 ans d'acharnement, il restait en sursis : des propos tenus dans un journal sur les attentats commis à Paris par Daech l'ont renvoyé devant les tribunaux. « (les terroristes) se sont battus très courageusement ». Bien qu'il ait ajouté être « absolument » contre leurs idées réactionnaires, les médias et la justice ne retiennent que ce qui leur permet d'assimiler encore Rouillan au terrorisme. Action Directe et Daech, pour eux, même combat... « On a utilisé ma personnalité pour faire passer le message de l'ordre » dit-il, regrettant d'avoir parlé de courage, il réagissait juste en contrepoint du discours dominant traitant de lâches les terroristes. Il écope de 18 mois dont 10 avec sursis et mise à l'épreuve.

Correctif du numéro 162 Une formulation ambiguë nous avait échappé dans l'édito du dernier bulletin, c'est désormais corrigé sur le site : « Le PCF, le Parti de Gauche de Mélenchon... ont ainsi pu marcher AU SEIN de cette manifestation » (et non plus « en tête » de). Cette erreur regrettable ne change cependant rien quant au fond et au sens général de la critique émise dans l'édito.

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°163 - Mai 2017

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

L'UBER président

Encore un bel exemple de « démocratie » en marche (ou crève...). Si l'on ajoute aux 25% d'abstentions, les 8% de votes blancs et les 3% de votes nuls, alors Macron n'aura obtenu que 44% des votes des inscrits. Si l'on considère encore les 3 millions de français non inscrits et les millions d'immigrés qui n'ont pas le droit de vote, puis ceux qui ont voté Macron par défaut, alors on est loin, très loin de son score de 66% présenté comme triomphal.

En mai 2012 Résistons ensemble (n°108) écrivait : « Alors Sarkozy, Hollande "bonnet blanc, blanc bonnet" ? Quant au fond certainement, quant à la forme non, avec Hollande il y aura une bonne couche de vernis rose. » La gauche a effectivement bien pavé le chemin au couple sinistre Macron/Le Pen. Entre les deux adeptes du capitalisme, le technocrate Macron avec son discours lisse et glacial l'a emporté sur l'extrême droite aux dents dehors.

Mais quant au fond, qu'est-ce qu'on peut attendre de Macron alors qu'il était le véritable auteur de la « loi travail » imposée par

la répression et à coup de 49-3 ? Mickaël Wamen, de la CGT Goodyear à Amiens a vu juste : « Ce n'est pas un président qui a été élu, c'est un PDG ». Il se présente comme apolitique, ni de droite ni de gauche, ce qui signifie simplement qu'il veut pousser encore plus loin l'ultralibéralisme sur les ruines des partis parlementaires de gauche comme de droite. Ses premières mesures annoncées c'est de l'Uber, pur beurre pur sucre. Le code du travail démantelé, les CDI cassés, les délocalisations à gogo et pour les chômeurs un nouvel esclavage. Macron agira dans le seul et unique intérêt du profit des capitalistes. Mais il y en a qui se veulent optimistes. « Ce jeune homme si poli sera bien incapable de frapper dans le tas ! », « Avec lui le libéralisme sera humaniste ! » Complète illusion. Un PDG ne peut pas être humain, il n'est pas là pour ça. Il met, même si c'est poliment, d'un clic, des milliers de gens dans la misère. L'UBERprésident utilisera toutes les lois et les forces répressives et liberticides, dont celles de l'état d'urgence préparé par la gôche, il annonce déjà la couleur, il commencera la casse à coups d'ordonnances dès cet été. Rappelons qu'une ordonnance ne passe pas

suite en page 2 >

Répression féroce > en période électorale

Ça a commencé dès le 2 avril : lors de la manif contre la venue de Marine Le Pen à Bordeaux, un étudiant de 21 ans est gravement blessé au visage par un tir de LBD 40 mm. Le 23 avril, soir du premier tour, c'est la nuit des barricades à Paris place de la Bastille, la foule qui s'y est rassemblée est nassée, chargée, gazée, matraquée. Le 27 à Rennes lors d'une manif lycéenne « ni Le Pen ni Macron » un flic motard dégainé son arme et la braque sur un groupe lui faisant face. Pendant la manif parisienne du 1^{er} mai, les flics fendent le cortège de tête en deux, gazent à tour de bras et s'acharnent à coups de matraques, tirs de flashballs, LBD 40 mm, grenades sur les manifestants. Le bilan tiré par les street medics est édifiant : hématomes, brûlures, fractures multiples (notamment dues à des chutes de 6 m de haut depuis les marches de l'opéra Bastille), plaies ouvertes à la tête et au tibia, traumatismes crâniens, pertes de connaissances, crises d'angoisse, asphyxies touchant des personnes de 2 à 85 ans. L'assemblée des blessés par flashball et LBD 40 mm a lancé un appel à tous les blessés les invitant à prendre contact (<https://assembleedesblesses.antirep.net/>) pour ne pas rester isolé et refuser la banalisation de ce genre de blessures. Le 1^{er} comme le 7 mai, jour du 2^{ème} tour, des interdictions de manifester sont distribuées à des personnes soupçonnées de faire partie de la « mouvance contestataire radicale », le 8 mai, on en dénombre 69 autres. L'après-midi, une manif issue du rassemblement festif organisé au parc de la Villette est nassée et l'appel à manifester le soir à Ménilmontant se solde par une vingtaine d'interpellations. Des dizaines de voitures de flics débarquent en plein milieu d'un barbecue organisé par les habitants du quartier de la rue Sorbier, l'une d'elles renverse un piéton, les flics braquent la foule qui proteste de leurs flashballs tendus à hauteur de visage. Le 8 mai la manif à l'appel du Front Social est assiégée par des flics présents en masse et cagoulés qui matraquent et chargent en plein milieu. Bienvenus en Macronie.

> La police tue toujours

Wissam El-Yamni La lutte acharnée pour la vérité que mène la famille de Wissam depuis plus de cinq ans a poussé la chambre d'instruction à regarder la vérité en face : la dernière expertise qui exonérait les policiers ne tient pas la route. Pour les médecins mandatés, la mort du jeune homme serait due à la consommation de cocaïne, mais à aucun moment il ne se préoccupe du fait que la présence de cette drogue dans le sang était si faible qu'elle n'était plus active. La chambre d'instruction est obligée de constater qu'« *aucun [des médecins] n'est spécialisé en toxicologie* », et que l'examen de ce rapport « *fait apparaître que les experts procèdent [...] plus par affirmation que par démonstration scientifique* ». Donnant raison à la famille, elle ordonne, le 4 avril dernier, une nouvelle expertise médicale faite par un collège d'experts incluant un toxicologue. Le combat continue...

Angelo Garand n'était pas rentré à la prison de Vivonne après avoir obtenu une permission de sortie. Le 30 mars dernier le GIGN débarque alors dans la maison de son père et abat Angelo à bout portant. Le 22 avril quelques 200 personnes étaient assemblées devant le tribunal de Blois pour demander que toute la lumière soit faite, avant de partir pour une marche en ville. Angelo n'avait pas le profil d'un criminel dangereux, alors pourquoi le GIGN ? Étrange... des infos filtrent dans la presse où on apprend qu'il s'agissait potentiellement d'un exercice de l'antenne locale de l'unité d'« élite » de Tours. Et tant pis si la violence de l'intervention conduit à la mort d'un homme, pour le parquet de Blois, les gendarmes ont bien agi en état de légitime défense. Un mort pour « se faire la main » ?

Curtis, 17 ans, a eu le malheur de rouler en quad sans casque lorsqu'une voiture de police le poursuit, à Antony (92). Il a été percuté par un bus lors de la course poursuite et en est mort. Plusieurs rassemblements pacifiques ont eu lieu depuis en soutien à sa famille et pour dénoncer les agissements policiers qui n'ont qu'un but, interpellé coûte que coûte, tandis que des médias insistent sur les quelques réactions de colère, comme le caillassage d'une voiture de la BAC : comment pourrait-il en être autrement si la réponse n'est que mépris, arrogance et violence, comme d'habitude, envers une population qui se sent injustement fliquée et poursuivie.

Un homme de 40 ans a été abattu le 27 avril à Paea, près de Tahiti, en Polynésie. Un gendarme lui a tiré une balle dans le thorax. Les forces du « désordre » ont été appelées pour une querelle de jalousie. Le gendarme explique qu'il voulait tirer avec son taser, mais par erreur il a tiré avec son arme de service de 9 mm. Un Taser X26 est un gros machin en plastique, il pèse 200 g, alors que le pistolet en acier réglementaire des gendarmes Sig Pro pèse 5 fois plus, près d'1 kg. Peut-on « confondre » une pantoufle en feutre et une chaussure de ski ? Bien sûr que non. Mais tout est bon pour camoufler un nouvel assassinat gendarmesque.

Sortez couvert.e.s ! Un groupe de soutien juridique s'est mis en place au sein de la Coopération contre la répression et les violences policières et a diffusé un document de synthèse sur les choses à savoir en cas de confrontation avec la police : *Sortez couvert.e.s !*, qui vient prendre la suite de ceux déjà diffusés par Defcol pendant la mobilisation contre la loi « Travail ». À lire sur : <https://paris-luttes.info/sortez-couverts-7492>
Contact : stoprepression@riseup.net

Clément Méric Manifestation samedi 3 juin 2017 17 h à Paris République, 4 ans après la mort de Clément Méric, contre tous les racismes et l'extrême droite !
<https://paris.demosphere.eu/rv/55296>



Pour ALI ZIRI mort aux mains de la Police en 2009, justice et vérité ! 7 ans de combat judiciaire se sont soldés par un non-lieu définitif en 2016. La famille soutenue par le *Collectif Vérité et Justice* s'est portée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme avec l'espoir que la France sera condamnée. Samedi 10 juin sera commémoré le 8^{ème} anniversaire de la mort d'Ali Ziri.

RV devant la Mairie d'Argenteuil, à 15 h pour un hommage sur le lieu de l'interpellation.

Bagui et Youssef Traoré

Frères d'Adama, mort entre les mains de la police l'été dernier, ils comparaissaient le 25 avril devant la Cour d'Appel de Versailles. Bagui avait été condamné le 12 décembre à 8 mois de prison pour « outrages et violence » (voir RE n° 161 et 162). Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour exprimer leur solidarité avec la famille en lutte contre le harcèlement judiciaire et policier. **Délibéré le 6 juin.** Et cela continue, Bagui est maintenant mis en cause pour « tentative d'assassinat » et son frère Youssef pour « outrage ». Pour soutenir ces prisonniers politiques d'un nouveau genre la solidarité active doit être à la mesure de leur lutte !

Commémoration des 10 ans de l'assassinat par la police de Lamine Dieng

Le samedi 17 juin 2017 à 10 h 30 à la FASTI 58 rue des Amandiers, Paris Métro Ménilmontant.
10 h 30 : projection - 12 h : conférence de presse - 14 h : marche - 18 h : concert. « *Malheureusement aucune marche ne fera revivre les morts. En revanche en continuant la mobilisation avec le collectif des familles de ceux dont la vie a été volée par la police, on peut aider à rétablir la vérité et l'honneur.* »
Infos : <https://paris.demosphere.eu/rv/55080>

<http://resistons.lautre.net/>
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...